

[comptabilité] calcul de remises cumulables

Par Toulousaing, le 23/05/2019 à 16:20

Bonjour,

Je ne suis pas sûr d'être au bon endroit mais si un expert-comptable passe par ici, une réponse me serait agréable. :-)

J'ai posé à AirBnB la question suivante :

Ma question

Est-ce que les remises se cumulent, svp?

Je suis un nouvel hôte, je propose 50% de remise pour une location mensuelle et 20% de remise aux trois premiers clients.

Vont-ils payer - 50% + - 20% ?

La réponse

Oui les offres se cumulent. Dans ce cas, pour un prix de 100€/nuit par exemple, pour un mois le tarif établi sera de :

100x30= 3000

-50%= -1500

-20% = -600

Total= 900€

Or, je pense que ce calcul est comptablement faux car la remise de 20% a précédence sur celle de 50. En effet, le fait de proposer une réduction (éventuelle) aux trois premiers clients est indépendant de la durée de la location, contrairement à la remise pour location mensuelle.

Le calcul correct me semble devoir être :

100x30 = 3000 (ancien prix) - 20% = 2400 (nouveau prix) - 50% = 1200, ce qui est très différent...

Qu'en pense la Communauté, svp? Merci.

Par Toulousaing, le 26/05/2019 à 07:33

up ?			